

disposition. Les prix ou les impôts montent donc et dans certains cas la hausse s'applique même aux deux éléments. N'oublions pas toutefois que de tels programmes d'expansion économique diffèrent de la situation du temps de guerre puisqu'en fin de compte ils élèvent le niveau de vie, à condition que le Gouvernement ne mette pas obstacle à l'augmentation de production que rend possible le programme d'expansion industrielle.

Beaucoup dépend de ce qu'on entend par "en fin de compte". Certains programmes d'expansion industrielle porteront fruit dans quelques années à peine, ce qui les justifie, mais d'autres ne profiteront qu'aux générations futures et constituent, pour la génération actuelle, une véritable perte sèche. La génération actuelle,—vous et moi et tous nos compatriotes,—a hérité d'un riche patrimoine sous forme d'abondantes ressources. Il n'est que juste que nous léguions à nos enfants et à nos petits-enfants des richesses encore plus abondantes, s'il se peut. Mais il n'est ni nécessaire ni souhaitable que cet accroissement soit démesuré s'il doit se faire aux dépens de la génération actuelle sans qu'elle reçoive de compensation. A mon avis, la mise en valeur et l'expansion peuvent se faire à un rythme raisonnable. En voulant aller trop vite, on viole les droits de la collectivité car, pendant la période d'expansion, la vie coûte plus cher et les impôts sont plus lourds bien que la population ne profite aucunement de l'accroissement de la production de biens de consommation.

Le gouvernement libéral a lamentablement failli à son devoir envers la population pour ce qui est de la gestion des capitaux affectés à l'expansion et à l'essor du Canada. Au cours de la dernière session, j'ai formulé une proposition qui me semblait très pratique. C'était aussi l'avis de beaucoup d'autres gens. J'ai proposé qu'une partie des bénéfices non distribués des sociétés ne soient pas immédiatement affectés à l'expansion. On a rejeté ma proposition car le Gouvernement, j'imagine, songeait à autre chose. Le fait est qu'au Canada, depuis 1946, la hausse des prix a pris une allure accélérée tout à fait déraisonnable. Cette hausse est imputable, dans une large mesure, à l'exploitation injustifiée de la population canadienne laquelle a consisté à prélever des bénéfices considérables et à en alimenter de nouveau l'expansion et la mise en valeur, sans permettre à la population du Canada de profiter de la production accrue des biens de consommation.

Je soutiens qu'il est devenu urgent d'élaborer des directives précises régissant les programmes d'expansion et de mise en valeur. A mon avis, on devrait adopter comme critère qu'aucun programme de mise en valeur ne

devrait être autorisé, sans une analyse satisfaisante de son objet et des dépenses qu'il entraîne et avant qu'il ait été établi qu'il aura, au moins, pour résultat d'amener un prompt abaissement du niveau général des prix, jusqu'à ce qu'il ait été ramené au niveau de 1939 ou aux environs de ce niveau.

Le Gouvernement cherche à excuser son inaction relative en disant que la crise des prix constitue un phénomène d'ordre mondial. J'ai remarqué qu'à venir au printemps dernier, bon nombre de nos ministres étaient tout disposés à attribuer la hausse des prix au Canada aux prix en vigueur aux États-Unis. On a dit beaucoup de choses cet après-midi au titre de la comparaison des prix canadiens et américains. J'ai écouté avec un vif intérêt la réponse donnée par le premier ministre (M. St-Laurent) au chef de l'opposition (M. Drew) qui avait déclaré que l'indice des prix au Canada avait augmenté au point de dépasser celui des États-Unis. Je le crois et j'ai raison de le croire. Le premier ministre (M. St-Laurent) a fait cet après-midi deux énoncés qui me semblent très malheureux. D'abord, pour comparer les prix en vigueur ici avec ceux des États-Unis, il a choisi là-bas le centre où peut-être les prix sont les plus élevés qu'on puisse trouver outre-frontière. Je suis sûr que s'il avait pris pour point de comparaison le prix moyen en vigueur dans l'ensemble des États-Unis, le niveau en aurait été fort différent.

J'ai eu l'avantage de parcourir les États-Unis deux fois au cours de l'été et, soit dans l'est, soit dans l'ouest moyen ou l'extrême ouest des États-Unis, j'ai pris la peine de m'assurer des prix par moi-même. Je ne m'en suis pas du tout rapporté aux journaux. Je me suis enquis des prix dans les magasins, je me suis acheté des aliments et j'ai examiné les prix d'articles qui m'intéressaient. Le second détail important par lequel pêche malheureusement l'énoncé du premier ministre, c'est qu'il a borné sa comparaison aux denrées alimentaires. S'il s'était donné la peine de l'étendre à d'autres articles, machines, outillage de réparation, vêtements, ameublement, articles de ménage et autres que le Canada a assujétis à un impôt si terrible et si absurde, il serait arrivé à des conclusions fort différentes.

Au cours de mes voyages aux États-Unis, j'ai constaté par exemple, en me fondant sur la moyenne de différentes régions, que le prix de la plupart des produits alimentaires était sensiblement le même qu'au Canada. J'ai été fort étonné toutefois de constater que les œufs de la catégorie A se vendaient 54c. la douzaine il y a peine dix jours, quand je passai dans l'Ouest moyen des États-Unis.